

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21057 - 78ÈME ANNÉE

Quand des considérations extérieures à La Réunion compromettent la réussite scolaire de plus de 200000 jeunes chaque année

Pour un calendrier scolaire au service des Réunionnais

Contre toute logique, le calendrier scolaire imposé aux Réunionnais ne cesse d'augmenter les périodes de classe durant la saison chaude, ainsi que les vacances durant la saison froide pourtant la plus propice aux apprentissages. La volonté est de rapprocher le calendrier scolaire en vigueur dans notre île de celui qui s'applique en France. Or, la France est située dans l'hémisphère Nord, de l'autre côté de l'Afrique, et les saisons y sont inversées. Conséquence : le calendrier scolaire n'est pas au service de la réussite scolaire des Réunionnais, bien au contraire.

La Réunion est un pays tropical situé dans l'hémisphère Sud. Pendant de nombreuses années, le calendrier scolaire tenait compte de cette réalité. Les grandes vacances se situaient durant la saison chaude, qui est aussi celle des cyclones. Elles démarraient fin décembre pour une reprise fin février-début mars. La principale critique formulée était la suivante : une importante coupure au milieu de l'année scolaire, débutant au mois d'août pour se terminer en juillet. L'amélioration était évidente : commencer l'année scolaire en mars pour la terminer en décembre, c'est-à-dire s'inspirer du calendrier en vigueur en Kanaky Nouvelle-Calédonie.

L'école imposée pendant la saison la plus chaude

Mais c'est un choix opposé à la réussite scolaire qui a été imposé aux Réunionnais. Les vacances d'été ont été réduites à un mois : de fin décembre à fin janvier. Pendant ce temps, les vacances d'hiver ont été allongées : de juillet à la mi-août, soit un mois et demi. La conséquence principale est d'obliger plus de 200000 élèves réunionnais et leurs encadrants à tra-

vailler pendant la période moins propice aux apprentissages. Ils doivent subir la chaleur de l'été tropical. De plus, comme la classe se déroule pendant la période des cyclones, il n'est pas rare que les écoles soient fermées par mesure de sécurité. Ce sont alors des jours d'apprentissage qui sont perdus.

Il est clair que ce calendrier a pour but de renforcer l'assimilation, puisqu'il nie la géographie de La Réunion en imposant celle d'un autre pays, la France. En effet en France, les grandes vacances se déroulent pendant l'hiver à La Réunion.

« La poursuite d'étude en France nécessaire » : argument très contestable

Le motif invoqué officiellement est de permettre la poursuite d'étude des Réunionnais en France. Ceci ne concerne peut être que 3000 jeunes au maximum par an, soit à peine 1 % de la population scolaire. Pour ce 1 %, les 99 autres doivent subir un calendrier qui nuit à leur réussite scolaire.

Pourtant, la Kanaky Nouvelle-Calédonie est également un territoire de la République. L'offre universitaire y est moins développée qu'à La Réunion, mais la fin de l'année scolaire est fixée en décembre. Pour ceux qui veulent continuer leurs études en France, la période entre décembre et septembre n'est pas perdue. Elle est mise à profit pour réaliser des stages ou des remises à niveau. Cela contribue à diminuer le taux d'échec en première année d'enseignement supérieur. Par ailleurs, l'offre de formation dans l'enseignement supérieur à La Réunion doit être augmentée afin de répondre à des besoins non-satisfaits. Voici quelques exemples : la psychologie et les sciences de l'éducation n'existent qu'à l'Université catholique, l'anthropologie, la sociologie ou la philosophie ne sont pas

enseignées à La Réunion.

Le développement de l'offre de formation de l'Université de La Réunion permettrait donc de faire tomber ce qu'il reste de l'argument de « la poursuite d'étude en France nécessaire ».

Un calendrier réunionnais favorisera l'accès des Réunionnais à l'enseignement

Il est clair également qu'un calendrier scolaire au service des Réunionnais compliquera la venue d'enseignants de France. En effet, comme l'année scolaire s'y termine en juin, ils prendraient leur poste au milieu

de l'année scolaire à La Réunion ce qui n'est pas idéal en termes d'efficacité pédagogique.

Ceci permettra donc à des Réunionnais d'accéder plus facilement à des postes d'enseignants, si l'efficacité pédagogique est le principal critère. Allié au créole comme langue d'enseignement afin de mieux maîtriser le français et les autres langues vivantes, ceci favorisera structurellement une réunionnisation du personnel enseignant.

Ainsi l'école à La Réunion pourra être au service des Réunionnais, puisque le calendrier scolaire ne sera plus un obstacle à la réussite des jeunes Réunionnais. Reste à savoir si la réussite scolaire des Réunionnais est une priorité pour le pouvoir parisien.

M.M.

Des sociétés implantées à La Réunion recrutent ouvertement à Paris

Les 6 et 7 octobre prochain se tiendra la 5e édition de l'espace Emploi en Outre-Mer. Des entreprises implantées à La Réunion vont recruter à Paris pour occuper des postes à La Réunion. Or, nul doute que parmi les 180.000 demandeurs d'emploi à La Réunion, nombreux sont ceux suffisamment compétents pour être recrutés par ces entreprises.

Une fois de plus, un événement montre combien il est fait peu de cas de la nécessité de favoriser l'emploi des Réunionnais à La Réunion. Les 6 et 7 octobre se dérouleront en effet à Paris un événement singulier. Sur la place de la Concorde, un des lieux parisiens les plus fréquentés, une dizaine de sociétés vont proposer près de 250 postes à la Guadeloupe, en Guyane, à la Martinique, à Mayotte, et à La Réunion.

Cet événement est cautionné par l'État, et soutenu par les pouvoirs publics. Voici donc comment est considéré en France le droit des Réunionnais de travailler à La Réunion.

Rappelons que 180.000 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi, et que plus de 50 % des jeunes sortis de l'école sont au chômage, tandis que près de 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, en raison d'un chômage de masse.

Parmi ces demandeurs d'emploi, ils sont sans doute des milliers pour le moins à être capables d'occuper un des postes proposés à Paris pour travailler à La Réunion.

Quel est donc ce besoin irrépressible chez certaines entreprises de persister à recruter en France ? Est-ce parce qu'un travailleur venu de ce pays n'a pas d'attache à La Réunion et est donc moins susceptible de

s'impliquer dans les luttes sociales ? Est-ce une volonté de perpétuer une tradition de « réseaux » pour maintenir les Réunionnais sous un plafond de verre ? Compte tenu du fort taux de chômage à La Réunion, une telle initiative ne peut que faire l'objet d'une condamnation unanime de la part de tous ceux qui disent se battre pour l'emploi des Réunionnais à La Réunion.

M.M.

Le communiqué annonçant l'événement

La 5e édition de l'espace Emploi en Outre-Mer approche à grands pas !

Cette dernière se déroulera au sein du salon emploi/formation Paris pour l'emploi qui se déroulera les 6 et 7 octobre prochains sur la Place de la Concorde à Paris.

Cet espace réunira plus d'une dizaine d'employeurs des territoires ultra-marins avec près de 250 postes à pourvoir en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion !

Afin de mettre en avant les employeurs présents, les emplois proposés ainsi que les conditions d'une mobilité professionnelle réussie, une web conférence est par ailleurs organisée le jeudi 29 septembre à 18 heures (GMT+1) sur le thème : Les clés de la réussite de votre projet professionnel en Outre-mer.

Les territoires d'Outre-mer recrutent dans les secteurs du commerce, de l'industrie, de la logistique et accueilleront les candidats sur place et en ligne.

Faire découvrir le potentiel de notre territoire

Studio Réunion : développer la filière cinéma-audiovisuel



Studio Réunion réunit une dizaine de producteurs nationaux et internationaux autour d'un programme alliant visite de sites de l'île, masterclass et projections. Une initiative soutenue par la Région, dont l'élue référente en ce domaine est Nadine Gironcel

En partenariat avec Nexa, l'Agence Régionale de Développement d'Investissement et d'Innovation, l'AFR, l'Agence Film Réunion, la Fédération Réunionnaise de tourisme et la Région Réunion, l'événement Studio Réunion a pour ambition de faire découvrir le potentiel de notre territoire, en termes de moyens, de

talents et de décors, une opération d'envergure internationale mettant sous les projecteurs le secteur de l'audiovisuel à la Réunion.

Il s'agit en effet, de soutenir et de développer la filière cinématographique et audiovisuel de notre île.

Pour ce faire, Studio Réunion réunit une dizaine de producteurs nationaux et internationaux autour d'un programme alliant visite de sites de l'île, masterclass et projections, depuis le dimanche 25 septembre au dimanche 2 octobre 2022.

La Réunion terre de cinéma et de talents, alon met en lèr nout gayar !

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Akoz pa in zour pou viv an kréol, in zour pou viv an franssé, si possib dann in l'égalité bi-lang

Zamiz, zami, dalone, dalon si mi di azot toute lang lé valab é dan toute lang demoune i pé tré bien kozé, tré bien ékri, tré bien fé bande produi kiltirèl. An pliss ké sa, in lang i anrishi son lokitèr, é opliss wi koné épi wi pratik bande lang, opliss sa i anrishi aou, épi i anrishi toute bande lokitèr...

Astèr mi rapèl in l'interview — in lantrokocé — mwin la antande dann radio néna lontan lo moune interviewé, si mi rapèl bien lété in moune téi travaye dann sinéma. Par shans dann son famiye-la demoune téi pratik troi lang pars zot lété éspagnol par in koté soulyé, franssé par l'ote koté, épi zanglé galman. Oila la règ zot la fé rantre zot dann zot famiy, zadilt konm zanfan : in zour téi viv an léspagnol, in zour dann franssé, épi in zour an zanglé. Sa lété zot règloman a zot é shak lang avèk shak kiltir téi anrishi azot, inn-a-l'ot téi rouv zot léspri, shakinn suivan son kapab.

Mézami nou na pwin, pou la plipar rantre nou, in shanss konmsa, mé ni pé viv in zoiné an franssé, in zoiné an kréol, é kan marmaye i grandi lé possib galman an avoir in rouvèrtir léspri dann plizyèr lang épi plizir kiltir. Sa la pa in lalyènassion, sa la pa nonpli in laprovrisman, mé in lanrishisman provi ké la famiye i done ali la kapassité d'ète miltikiltirèl.

Inn foi ké mwin la fine ékri in n'afèr konmsa, oila ké sak mwin la ékri, par l'fète, i poz amwin pliss késtyon k'i done amwin d'rèpons. Wala ké mwin lé pliss dann doute ké dann la sèrtitide. Mi koné lé possib viv an kréol, zoué an kréol, lir an kréol. Mi koné ossi i pé viv an franssé, zoué an franssé, épi lir dann franssé... Provi ké ni done anou la pène pou viv konmsa.

Sa mi koné mé dann in sans mwin néna la krintiv oir roprosh amwin kissoi diminyé la par d'kréol dann la vi familyal, konm la par d'la vi an franssé é la mi parl arienk pou lo franssé épi lo kréol, mé néna ankòr d'ote ka pli konpliké ankòr. Mi san bien sak mi di lé pa — pou linstan — pou fé in partaz rante san pour san bande rényoné... konmsi nou lété biling sak i rofiz anou pou l'instan.

Alor mi di avèk zot sak mi panss lé possib fé issi La Rényon rantre nou rényoné, pou noute bien anou. A bon ékoutèr, salu !

Justin